

Pour rappel, le CDEN est présidé par le Préfet du département.

Le Président est secondé par 2 vice-présidents : l'Inspecteur d'Académie-DASEN et le Président du Conseil Départemental (absent. Remplacé par la Conseillère départementale chargée de l'Éducation)
Sont membres du CDEN : les IEN, des élus, représentant du Conseil Départemental, des représentants de l'Association des maires des Landes, des représentants des Associations de Parents d'élèves (FCPE et PEEP), des agents administratifs de l'IA, des représentants des Associations « partenaires » de l'École Publique (Francas, UDAF...) et les **représentants syndicaux FO *- FSU et -UNSA-Education**.

** Pour ce CDEN, vu l'ordre du jour très réduit et des urgences à traiter sur le terrain, la FNEC FP-FO des Landes n'avait dépêché qu'un représentant, Marc GUYON.*

Début : 14h00

Déclarations préalables

Les 3 organisations syndicales, dont celle de FO (*en pièce jointe*)
+ la FCPE (défense des 4,5 jours de classe)

Sans surprise, réactions diverses et variées durant l'intervention de FO, notamment quand FO évoque le déni de démocratie de la part du Maire dans de nombreuses communes (refus de faire une demande dérogation pour le retour aux 4 jours).

Le vœu FO n'est pas présenté au vote du CDEN puisque pour le Préfet tous les membres auraient voté contre. (sic !)

Seul intérêt de ce CDEN, connaître le positionnement des uns et des autres sur la semaine scolaire de 4 jours : pas de surprise, toujours les mêmes arguments avancés par les thuriféraires des 5 matinées de classe par semaine.

La liste des communes et RPI (soit un total de 15 communes) qui ont fait une demande de dérogation pour le retour aux 4 jours de classe hebdomadaires donnée par la DSDEN 40 :

ANGRESSE
JOSSE
MAGESCQ
SAINT JEAN DE MARSACQ
SAINT MARTIN DE HINX
SOUSTONS
VIEUX BOUCAU

RPI AZUR MESSANGES / MOLIETS ET MAA
RPI SAINT CRICQ CHALOSSE / BRASSEMPOUY
RPI SORDE / SAINT CRICQ DU GAVE / CAUNEILLE

L'IA –DASEN rappelle le calendrier qui a été mis en place dans le département :

1. Courrier de l'IA-DASEN adressé aux maires et aux présidents d'EPCI le 2 novembre 2018
2. Réception des demandes des communes jusqu'au 1^{er} mars 2019.
3. Commission d'examen des demandes le 12 mars 2019.

L'IA-DASEN annonce alors qu'il valide la totalité des demandes puisque à chaque fois il y a eu consensus Conseil d'Ecole / Municipalité (délibération du Conseil municipal) pour le retour aux 4 jours de classe.

Quelques chiffres intéressants

Avec ces dernières validations, à la rentrée 2019 :

- **82 communes** auront leur(s) école(s) avec 4 jours de classe, soit 32% des 257 communes landaises avec école(s).
- **105 écoles** fonctionneront avec 4 jours de classe sur les 340 du département, soit 31%.
- **12 723 élèves landais** sur les 32 748 auront une semaine scolaire de 4 jours, soit 39%.

VOTE sur les 10 demandes de dérogation pour les 4 jours

POUR : 2 (FNEC FP-FO 40 + Maire de Parentis)

Abstention : 5 (FSU 40 + Maire de Biscarrosse)

CONTRE : 14 (UNSA- Education 40, Conseil Départemental, Maires de Le Vignau et de Carcarès-Ste Croix, FCPE, Ligue de l'Enseignement, UDAF, Personne qualifiée)

En réponse à FO, l'Administration indique aux membres du CDEN que seule la commune de SOUSTONS a décidé de mettre en place le plan Blanquer du « mercredi occupé ».

Fin du CDEN à 15h00

Marc GUYON
*Représentant titulaire
de la FNEC FP- FO des Landes*

